

Plus d'hommes sont titulaires d'un certificat d'une école de métiers et plus de femmes sont titulaires d'un diplôme collégial

Pour cette analyse, **certificat d'une école de métiers** s'entend d'un « certificat ou d'un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers » et regroupe les « certificats d'apprenti inscrit » et les « certificats d'une école de métiers autres que les certificats d'apprenti inscrit ». **Certificat d'apprenti inscrit** s'entend des personnes ayant obtenu un certificat de qualification professionnelle ou un titre de compagnon. **Certificat d'une école de métiers autre qu'un certificat d'apprenti inscrit** se rapporte à un certificat décerné à l'issue d'un programme scolaire offert dans une école de métiers plutôt qu'à un certificat couronnant un programme d'apprentissage ou un certificat de qualification professionnelle ou un titre de compagnon.

Diplômés d'études collégiales s'entend des personnes ayant obtenu un « certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire ».

- Deux fois plus d'hommes que de femmes au Nouveau-Brunswick étaient titulaires d'un certificat d'une école de métiers en 2011. Selon les données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, 46 100 hommes âgés de 15 ans et plus (66,0 %) étaient titulaires d'un certificat d'une école de métiers par rapport à 23 700 chez les femmes (34,0 %).
- Les jeunes hommes de la province âgés de 25 à 34 ans représentaient les trois quarts (74,9 %) des titulaires d'un certificat d'apprenti inscrit, ce qui est moins élevé que la proportion d'hommes plus âgés de 55 à 64 ans ayant la même attestation (82,1 %). Les domaines d'études couramment associés à ce type de certificat comprennent les électriciens et les plombiers.
- Des proportions similaires d'hommes et de femmes âgés de 25 à 34 ans possédaient un « certificat d'une école de métier autre qu'un certificat d'apprenti inscrit ». En 2011, les hommes représentaient 51,1 % des adultes ayant ce certificat, alors que les femmes représentaient 48,9 %. Chez les adultes plus âgés de 55 à 64 ans ayant ces qualifications, les hommes représentaient 57,6 % et les femmes, 42,4 %. Les domaines d'études couramment associés comprennent « coiffure/coiffeur et coiffeur styliste » et « cuisine et arts culinaires ».
- Peu importe l'âge, il y a avait plus de diplômés collégiaux de sexe féminin que de sexe masculin. Les femmes représentaient 56,7 % des diplômés collégiaux âgés de 25 à 34 ans et 57,5 % des diplômés collégiaux âgés de 55 à 64 ans.

